



VOITEUR (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Villa Victoris, Victoriacum, Victorium, Veiteur, Veitour, Voitoux, Vetors.

Situation : *Le village est situé au pied de la montagne de Château-Chalon, au débouché de deux gorges.*

Bourg de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; chef-lieu de canton et de perception ; direction de poste aux lettres ; cure cantonale ; à 11 km de Lons-le-Saunier.

Altitude: 209^m.

La commune de Maizières a été réunie à celle de Voiteur dans le cours de l'année 1790.

Le territoire est limité au nord par Domblans et Blandans, au sud par Lavigny, à l'est par Château-Chalon et Nevy, à l'ouest par Domblans, le Louverot et le Vernois. Maizières, Courbeau, les Fermes de Charnay, celles du Jour et Jeunet, dans le bois de Rosnay, et la belle ferme du Vernois, propriété de M. de Savy, de Persange, font partie de la commune.

Il est traversé par la route départementale n° 16, de Lons-le-Saunier à Poligny; par les chemins vicinaux tirant à Nevy, la Muyre, Menétru et Courbeau ; par la rivière de Seille, le bief Chambion et le bief de Mougy.

La rue principale est formée par la route de Lons-le-Saunier à Poligny ; d'autres rues transversales tendent à l'église, à Nevy, à Charrin et de Charrin à l'église. Les maisons sont bien bâties en pierres et couvertes en tuiles. On y remarque les châteaux de Charrin et de Saint-Martin, les jolies habitations modernes de M. Léon Monnier, de M. Rainery, maire, de M. Grandvaux, les hôtels du Cerf et du Cheval-Blanc.

Population en 1790 : de Voiteur, 734 habitants ; de Maizières, 73 ; population réunie en 1846, 1189 ; en 1851, 1189 ; en 1856, 1166, dont 573 hommes et 539 femmes ; population spécifique par km carré, 119 habitants ; 246 maisons, savoir : au bourg, 197 ; à Maizières, 20 ; à Courbeau, 22 ; aux Fermes de Charnay, 3 ; aux Fermes de Rosnay, 3 ; à la Ferme du bois Vernois, 1. En 2002, 718 habitants, les « Victoriens ». Les habitants émigrent peu.

État-Civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1641.

Vocabulaire : saint Gervais et saint Protas.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Voiteur a reçu les cotes 5 E 280/6 à /13. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 7601 à 7614, 3 E 8338 à 8340. Tables décennales : 3 E 1397 à 1405.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1174 à 1177, 5 Mi 25 et 5 Mi 1185.



Cadastre exécuté en 1824: surface territoriale 930 Ha 48 a divisés en 2803 parcelles que possèdent 649 propriétaires, dont 196 forains ; surface imposable 735 Ha, savoir : 241 en bois-taillis, 196 en vignes, 181 en terres labourables, 67 en prés, 14 Ha 66 a en parcours, 12 Ha 71 a en friches, 8 Ha 76 a en vergers, 5 Ha 56 a en sol de bâtiments, 5 Ha 02 a en jardins, 9 a en mares d'eau, d'un revenu cadastral de 23.889 fr. ; contribution directe en principal, 8.534 fr.

Le sol, très fertile du côté de Domblans, mais beaucoup moins en se rapprochant de la montagne, produit du froment, du maïs, des pommes de terre, de la navette, des fèves, du trèfle, du foin, des légumes secs, des fruits, surtout des noix, et des vins rouges d'une qualité ordinaire. La culture de la vigne a pris beaucoup d'extension dans ce bourg depuis deux siècles; ayant cette époque, le vignoble ne se composait que du canton des **Byards**.

Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 50 c. à 3 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, quelques porcs qu'on engraisse et des chèvres.

On trouve sur le territoire de la pierre ordinaire à bâtir et de taille, des sablières et des gravières.

Foires et marchés : Il se tient depuis un temps immémorial deux foires par an à Voiteur, fixées au 11 mars et au 11 septembre. Un marché, autorisé depuis plus de 20 ans, mais qui de fait n'existait pas, va être établi à partir du 19 septembre 1857.

Commerce et industrie : Les patentables sont : 2 maîtres d'hôtel, 3 aubergistes; 5 boulangers, 3 cafetiers, 3 bouchers, 2 jardiniers, 4 épiciers, 1 horloger, 3 ferblantiers, 3 charpentiers, 2 tailleurs d'habits, 2 charrons, 3 plâtriers, 3 maréchaux-ferrants, 3 sabotiers, 3 tisserands, 3 maréchaux-ferrants et taillandiers, 2 marchands de fer, 1 marchand de parapluies, 2 marchands d'étoffes.

L'ancienne tuilerie de Courbeau a cessé de fonctionner depuis plusieurs années.

Voiteur est le siège d'une justice de paix, d'une brigade de gendarmerie à pied, la résidence de deux notaires, d'un huissier, d'un commissaire de police, d'un agent-voyer cantonal et de deux médecins.

Biens communaux : une église en cours de construction ; un cimetière isolé, établi en 1834 ; un presbytère acquis en 1837 ; une maison commune renfermant l'auditoire de la justice de paix, une salle de réunion, le cabinet du maire, un cabinet pour les archives, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 100 élèves ; une salle de dépôt pour la pompe à incendie ; une pompe manœuvrée par une compagnie de 35 pompiers et 123 Ha 48 a de bois, friches et pâtures, d'un revenu cadastral de 856 fr.

M. Rainery, maire de Voiteur, dont on ne saurait assez louer le zèle, vient de faire construire dans cette commune, à l'aide de souscriptions particulières, une halle couverte pour la tenue des marchés ; de créer une société chorale, composée de 25 membres, qu'il dirige lui-même, et va doter le bourg de plusieurs fontaines publiques, sans grever le budget municipal.

Couvent des dames Ursulines : Les dames ursulines de **Desnes** ont acheté, en 1845, le château de Charrin et y ont créé une maison de leur ordre, que dirigent 24 religieuses. Ces dames tiennent un pensionnat fréquenté par 30 élèves et donnent gratuitement l'instruction aux jeunes filles de Voiteur. Le nombre des externes est de 70 à 80.

Bois communaux : Voiteur, 125 Ha 82 a ; coupe biennale, 7 Ha 10 a ; Maizières, 51 Ha 44 a ; coupe annuelle 1 Ha 62 a.

Budget : recettes ordinaires : 3843 fr. ; **dépenses** ordinaires 3843 fr.

Bureau de bienfaisance : recettes ordinaires 241 fr. ; dépenses ordinaires 156 fr.



Voiteur est **assis** au pied de la pittoresque montagne de Château-Chalon, au débouché de deux vallons qui viennent s'épanouir dans une plaine connue sous le nom de **Val de Voiteur**. Le cirque de collines aux flancs desquelles sont suspendus Menétru et Blandans, le château de Saint-Martin caché sous des massifs de verdure, les eaux limpides de la Seille qui murmurent sous une double ligne de peupliers, la régularité de la principale rue du bourg, les touffes d'arbres fruitiers qui ombragent la plupart des habitations, donnent à Voiteur un aspect plein de charme.

Le cône tronqué sur lequel est suspendu le vieux bourg de Château-Chalon, dut servir **d'oppida** aux populations celtiques répandues sur les bords de la Seille et sur le plateau qui se prolonge jusqu'à la rivière d'Ain : sa situation entre deux gorges profondes, la difficulté de son accès, son nom même, **castrum carnonis**, justifient assez cette opinion.

La montagne de **Charnay**, qui est à côté, autrefois entièrement couverte d'une forêt qui se confondait avec celle du Vernois, avait à son **sommet** un sanctuaire druidique que remplaça d'abord un prieuré de bénédictins, dédié à saint Nicolas, puis un simple ermitage. Cette contrée est pleine de souvenirs de l'époque romaine. La roche de **Galardon** a conservé la **trace** d'une castramétation établie par les conquérants de la Gaule. Aux deux extrémités de la montagne de Charnay furent érigés deux fortins, l'un dans le lieu dit au **Châtelet**, près du château féodal de Charrin, et l'autre près du Vernois, dans l'endroit appelé la **Tour de May**, tout parsemé de débris de tuileaux à rebords, de fondations de murs, de tuyaux en terre et de médailles. Une villa considérable s'élevait en **Villan**, non loin de la voie qui, sous le nom de **chemin de la Poste**, tendait depuis le **Ledo** primitif au **gué Farou**, en passant entre la Lième et Pannessières, à Lavigny, au Vernois et à Domblans. On en découvre des restes à une profondeur de 3^m. Une autre villa était près de Courbeau, dans les lieux dits aux **Caves** et au **Champ-Pomard**, mot dérivé de **pomarium**, verger. De nombreux vestiges de bâtiments se rencontrent aussi en **Tille-Pré**.

On croit qu'une bataille sanglante se livra dans l'antiquité au milieu des plaines de Voiteur, et que ce bourg a tiré son nom d'un monument érigé par le vainqueur sur le coteau de **Saint-Martin**, pour perpétuer le souvenir de sa victoire. On trouve en effet, à la **côte de Meure**, à la **vigne du Diable**, au **Mortalier**, en **Saint-Martin**, en **Esche**, une multitude de sépultures en pierres, couvertes de dalles, renfermant des squelettes humains, des lacrymatoires en verre, des vases d'argile noirâtre et des monnaies romaines. Ces tombeaux paraissent appartenir aux premiers temps de l'époque mérovingienne. Le hameau de Maizières, séparé de Voiteur par la rivière, et dont le nom dérive de **macerix**, mesures, fut probablement détruit lors de la bataille qui joncha le sol environnant de tant de cadavres.

Le val de Voiteur, qui, sous les Romains, faisait partie du fisc impérial, passa à ce titre entre les mains des rois de Bourgogne, qui établirent une de leurs maisons royales, **palatium**, sur le revers du coteau de Blandans.

Les domaines particuliers qui étaient restés entre les mains d'anciennes familles gallo-romaines dans cette contrée, et ceux que les ducs de la haute Bourgogne y obtinrent à titre de bénéfices, de la libéralité des rois francs, servirent à la dotation des abbayes de Baume et de Château-Chalon.

Seigneurie : La seigneurie du val de Voiteur comprenait Voiteur, Nevy, Blandans et Domblans, et se composait du bois Vernois, de 1000 journaux, des fours banaux de Voiteur et Blandans, de plusieurs parcelles de terre et de pré à Nevy et Blandans, de la justice haute, moyenne et basse, et de la chasse.

Les sujets jouissaient de la franchise la plus illimitée et sans exemple dans la province. Ils ne furent jamais soumis à la mainmorte, à la banalité des moulins, des battoirs, aux droits de lods, de retenue, à des cens, à des droit de vente les jours de foires et marchés, pas même à la dîme générale. Ils pouvaient pêcher dans les rivières le vendredi et le samedi de chaque semaine et tous les jours maigres.

Seigneurs : Le val de Voiteur appartenait aux souverains de Bourgogne. Cette seigneurie fut engagée pour trente ans, le 18 avril 1697, à Nicolas-Jean-Baptiste de Montrichard, seigneur de Saint-Martin, et à



l'expiration de ce terme elle fut louée successivement à divers particuliers. Par acte du 14 février 1764, les commissaires généraux du conseil, députés par le roi pour procéder à la vente de ses domaines, engagèrent celui du val de Voiteur, à titre d'acensement, à un certain Louis Cavelle, se qualifiant de chevalier de Neuville, qui ne tarda pas à se rendre la terreur de la contrée. Heureusement que son contrat fut résilié peu d'années après (1777).

Prévôté royale : La justice moyenne et basse était exercée dans le val par un prévôt qui posséda longtemps cet office à titre héréditaire. Dans une donation faite en 1149 par Gaucher de Salins, on voit une dame de Voiteur, *domina de Veitors*, donner son consentement à cette aliénation. Renaud de Voiteur, *Reinaudus de Veitox*, assista comme témoin, en 1184, à un traité fait entre les religieux de Balerne et Roger de Monnet. *Renaud, Etienne* et *Girard* de Voiteur, frères, furent témoins, en 1208, avec Guillaume, prévôt de Voiteur, Simon, sire de Charrin, Guillaume de Charrin et autres, de la transaction que fit Etienne III, comte vassal de Bourgogne, avec Caprarie, abbesse de Château-Chalon. *Jacquette* de Voiteur était mariée, en 1482, avec Hugues Portier, dit de Frolois, qui combattit si vaillamment à la bataille de Morat où il fut blessé. Les prévôts de Voiteur avaient un lieutenant. Leurs entreprises sur la juridiction des abbesses de Château-Chalon étaient continuelles et eurent souvent besoin d'être réprimées. Ils tenaient leurs assises tous les quinze jours.

Bailliage : La haute justice, dans le val de Voiteur, était exercée directement par le bailli d'aval, qui venait tenir ses assises tous les trois mois sur le pont de la tour de Château-Chalon. Le prévôt, les sergents, les forestiers et les échevins de chaque communauté étaient tenus d'y assister sous peine de fortes amendes. Un greffier spécial pour cette justice résidait à Voiteur, indépendamment de celui attaché à la prévôté. Marguerite, archiduchesse d'Autriche et comtesse de Bourgogne, supprima, en 1527, ce siège de bailliage et décida que tous les sujets résidant à droite de la rivière de Seille ressortiraient au siège de Poligny, et ceux à gauche de cette rivière, au siège de Montmorot.

Tabellionné : Voiteur était le chef-lieu d'un tabellionné où se scellaient chaque année tous les actes passés dans l'étendue de la châtellenie.

Sergenterie : Le prévôt avait sous ses ordres un sergent qui tenait sa charge à titre de fief héréditaire. Cet officier était chargé d'échantillonner les poids et mesures, de faire la collecte des tailles dues au seigneur à la mi-carême et à la Saint-Etienne d'août, d'aider à jeter les tailles, de faire les saisies, etc. L'un des fiefs de sergenterie du val reçut le nom de *fief de Saint-Martin*.

Foresterie ou gruerie : La garde des bois, de la chasse et des rivières du val de Voiteur forma aussi un fief que posséda longtemps une famille dite de Balme ou de Baume. Au XV^e siècle, cet office fut remplacé par un siège de gruerie qui ne fut supprimé qu'en 1692 et incorporé à la maîtrise des eaux et forêts de Poligny.

Guillaume de Baume est qualifié de forestier en 1348. Les armes de la Baume-Voiteur étaient : *d'or à la bande de sable, chargée de trois fusils de Bourgogne, d'or*.

Fief de Charrin : La seigneurie de Charrin était le fief le plus considérable du val de Voiteur. Elle comprenait un château, une rue entière de Voiteur, Courbeau, le bois de Rosnay, de 500 journaux, et les granges qui y étaient répandues, le village du Vernois, 50 journaux de bois à Saint-Nicolas de Charnay, la garde du prieuré de Charnay, la justice moyenne et basse, et même la haute justice depuis la vente qui en fut faite, le 28 mai 1477, par le prince d'Orange, au nom de Marie de Bourgogne, à Claude de Vautravers. Dans les différents terriers de ce fief on lit : « De la seigneurie de Charrin dépend une rue dite la *rue Franche* de Charrin à Voiteur, qui commence à une croix appelée de chez Donlault tirant contre mont à soir le long des murailles du château jusqu'à la croix des Parousiers et le grand chemin de Lons-le-Saunier, au milieu de laquelle est la maison forte laquelle maison-forte et rue Franche est en tel droit que si quelqu'un ayant delinqué ou commis cas méritant punition de mort, ou autre se peut jeter dans la dite maison-forte ou en la dite rue Franche, l'on ne peut le saisir ni prendre. Pendant qu'il est en la dite maison-forte ou en la dite rue Franche, il est en telle sûreté et franchise que s'il étoit en lieu saint ou autre lieu de franchise pour 40 jours. »

Le Seigneur a le droit de présenter un sergent en la justice et prévôté de Voiteur, qui prête serment entre les mains du prévôt de vaquer aux affaires tant de la dite prévôté que châtellenie de Château-Chalon. »



Seigneurs : Le premier possesseur connu de ce fief est Simon, sire de Charrin, qui fut témoin, en 1208, avec Guillemain de Charrin, du traité que fit le comte Etienne III avec l'abbesse Craparie. **Renaud**, seigneur de Charrin, vivait en 1349, et Jacques le Sage de Charrin, en 1354.

Hugues Dieulefit, écuyer, seigneur d'Aumont, recueillit la terre de Charrin dans la succession de Jean Baubet, son aïeul maternel, et la transmit à Jeanne Dieulefit, sa fille unique, mariée, avant 1375, à Jean, bâtard de Chalon, chevalier, bailli d'aval, qui prit le nom de Montrichard. Cette dame mourut en 1401, après avoir institué pour ses héritiers Jeanne de Montrichard, sa fille, dame de Toulangeon, et Jean de Côtebrune, son petit-fils, né de Marguerite de Montrichard, son autre fille.

Jean de Côtebrune, sire de Charrin, chevalier, chambellan du roi de France et des ducs Jean-sans-Peur et Philippe-le-Bon, maréchal et gouverneur de Bourgogne, eut Charrin dans son lot et fixa son principal séjour dans ce manoir.

Alix de Côtebrune, l'une de ses filles, porta ce domaine en dot à Philibert de Rye, son époux, et l'habitait encore en 1434. Etienne et Henri de Rye furent ses héritiers.

Henri de Rye vendit cette terre, le 10 février 1471, à Claude de Vautravers, écuyer, page et ensuite écuyer tranchant du duc Charles-le-Téméraire, marié à Isabelle de Francières, demoiselle d'honneur de la duchesse. Ne pouvant se décider à quitter son château, Henri de Rye supplia son acquéreur de l'en laisser jouir jusqu'au 15 août 1471.

On trouvera à l'article **Domblans** le nom des successeurs de Claude de Vautravers.

Le 22 décembre 1700, Joseph-Marie d'Alinge de la Chambre de Seyssel, marquis de Coudré, d'Aix et de Lullin, comte de Langen, Apremont et Montréal, chevalier, gentilhomme ordinaire du duc de Savoie, vendit la seigneurie de Charrin à Gabriel-Philibert de Binans de Joux, dit de Grammont, baron de Châtillon, moyennant 37.000 livres.

Jean-Antoine, marquis du Chaylard, devint seigneur de Charrin en vertu du testament de M^{elle} de Grammont, son épouse, qui l'institua pour son héritier, et du traité qu'il fit, le 16 juin 1752, avec Claude-Louis-Maximilien, baron d'Yselin de Lanans. Il aliéna ce domaine, le 9 mai 1787, en faveur de M. **Jean-Baptiste** Bidot, de Revigny. Il relevait immédiatement du comté de Bourgogne.

Château : Le château de Charrin, situé sur un coteau qui domine Voiteur au sud, se compose d'un grand corps de logis flanqué de quatre tours circulaires aux angles et de deux demi-tours à côté de la grande porte d'entrée, d'une cour, d'un jardin et de bâtiments de dépendances. Ce château appartient actuellement aux dames ursulines, qui l'ont acheté, en 1845, de M. Bidot.

Fief de Saint-Martin : Il relevait directement de l'abbaye de Baume et était un des anciens fiefs de sergenterie du val de Voiteur. Renaud et Girard de Saint-Martin assistèrent comme témoins, en 1237, avec Guillaume de Charrin, Humbert et Guillaume de Frontenay, à la sentence arbitrale rendue par Étienne, archidiacre de Salins, entre Jean de Chalon, dit le Sage, et Guillemine, abbesse de Château-Chalon. **Jacquette** de Saint-Martin vivait en 1356, et **Pierre** de Saint-Martin de Voiteur, en 1385. **Guyot** de Saint-Martin fit hommage d'une partie de ce fief à Aimé de Chalon, abbé de Baume, en 1400. Jean, dit **Sarragin** ou de **Sarrasin**, de Poligny, demeurant à Voiteur, possédait déjà l'autre moitié du chef de Jeanne, son épouse, fille de Guillaume-le-Bon, chevalier, dit de Voiteur. Il réunit le tout sur sa tête par acquisition. **Othenin** de Sarrasin en fit hommage à l'abbé Étienne de Chassault, en 1454.

Guillaume de Sarrasin, marié à Claudine Dagay de Poligny, reprit de fief, en 1585, la tour de Saint-Martin et ses dépendances, de l'abbé Antoine de la Baume-Saint-Amour.



Ce fief fut vendu par décret sur Guillaume de Sarrasin et acquis par Claude Belot, écuyer, de Nozeroy.

Le 27 novembre 1679, M^{lle} Suzanne de Belot en disposa en faveur de M^{lle} Suzanne de Visemal, à l'occasion de son mariage avec Nicolas-Jean-Baptiste de Montrichard. M. le comte Ferdinand de Montrichard, fils de Pierre-Joseph de Montrichard, marié à Louise, comtesse de la Rochefoucault, en est le propriétaire actuel.

Château : Le château de Saint-Martin occupe une éminence à l'entrée de Voiteur et domine de jolis paysages. Il se compose d'une grande cour d'honneur, d'un principal corps-de-logis flanqué d'une tour pentagonale, d'une chapelle, de plusieurs bâtiments de dépendances et d'un vaste enclos. Il était autrefois entouré de larges fossés qui sont en partie comblés.

Événements divers : Chaque fois que Château-Chalon a été assiégé, notamment par les troupes de Louis XI, Henri IV et Louis XIII, Voiteur, qui était aux pieds, a été écrasé de troupes, pillé et incendié. Toutes les maisons de ce bourg ont été rebâties depuis les guerres et les pestes du XVII^e siècle. En 1735, on n'y comptait encore que cent feux. Deux incendies qui eurent lieu les 17 mars 1851 et 4 mars 1852, et une maladie épidémique qui fit de grands ravages en 1845 et 1846, sont les seuls événements récents que nous ayons à signaler. Autrefois, la route de Lons-le-Saunier à Poligny par Voiteur était très fréquentée ; mais depuis la rectification de la route impériale n° 8, ce chemin est à peu près abandonné.

Prieuré de Charnay : Au sud du château de Charrin, s'élève une montagne dont les pentes sont couvertes de bois. Elle est couronnée par un plateau cultivé sur lequel sont deux ou trois métairies. C'est sur ce plateau que s'élevait le prieuré de Saint-Nicolas de Charnay, dépendance de l'abbaye de Baume, qui s'en fit confirmer la possession par le pape Urbain II, le 5 des calendes de janvier 1090 (n. st.), et par le pape Victor IV, en 1162. Ce prieuré étant en ruine en 1415, Henri de Salins, abbé de Baume, permit à Humbert de Malotte, grand-chambrier de son monastère, de s'y retirer et de jouir des revenus qui y étaient attachés, à charge de rétablir l'église et la maison prieurale. Pierre de Storial, religieux de Baume, vint à son tour y vivre dans la retraite en 1526.

Claude de Vautravers fonda, en 1480, dans la chapelle de ce prieuré, plusieurs messes qui devaient se célébrer le jour de la Toussaint, le jeudi et le vendredi saint.

En 1660, deux ermites de l'ordre de Saint-Jean-Baptiste établirent leurs cellules dans la maison prieurale. Cet ermitage, habité jusqu'au moment de la révolution par un ou deux anachorètes, fut vendu nationalement en 1791 et a été converti en maison de cultivateur.

Église : L'église de Voiteur était dédiée à saint Gervais et saint Protas et se trouve déjà mentionnée parmi les possessions de l'abbaye de Baume dans la bulle du pape Urbain II, de l'an 1090. L'édifice ancien est en cours de démolition, et l'église qui doit la remplacer est à peine commencée.

Maladrerie : La maladrerie du val de Voiteur était près du bois du Vernois et n'est mentionnée que dans un seul titre de l'an 1257. Il n'en reste plus de vestiges.

Biographie : Voiteur a donné le jour à plusieurs membres des familles de Rye, de Vautravers, de Fouchier de Savoyeux et de Montrichard.

Bibliographie : Annuaire du Jura, années 1840, 1841 et 1851.— Histoire de Poligny, par Chevalier. — Archives de la préfecture du Jura.